

LE NONDE 5/05/22

Bac 2022 : des décharges accordées aux enseignants pour corriger les épreuves de spécialité

Pour la charge de travail supplémentaire que constitue la correction de ces examens, qui se déroulent du 11 au 13 mai, les professeurs pourront demander à leur chef d'établissement jusqu'à quatre demi-journées.

Par [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié hier à 18h14, mis à jour à 09h51

Temps de Lecture 2 min.

Les élèves de terminale sont dans les starting-blocks. Leurs enseignants aussi. Initialement prévues en mars, [les épreuves d'enseignement de spécialité ont été reportées](#) du 11 au 13 mai, en raison de la pandémie de Covid-19 et de son variant Omicron, qui a perturbé les établissements scolaires au début de l'année. Un enjeu de taille pour tous : ces écrits valent pour un tiers de la note finale au baccalauréat. Restait un point de blocage pour les professeurs appelés à corriger les copies : quand s'atteler à la tâche, lors de ce mois de mai déjà chargé par les conseils de classe du troisième trimestre ?

Les principaux syndicats enseignants sont montés au créneau et viennent d'obtenir quatre demi-journées de décharge d'enseignement. Un « *forfait maximum* » utilisable « *au choix du professeur, après accord du chef d'établissement, entre le 17 mai et le 3 juin* », précise Edouard Geffray, le directeur général de l'enseignement scolaire au sein du ministère de l'éducation nationale, dans un e-mail adressé aux organisations représentatives. La note qui officialise ce dispositif doit paraître au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* ce jeudi 5 mai.

« Compromis raisonnable »

Pour les syndicats, cette décision vient entériner « *la charge de travail supplémentaire* » qu'entraîne cette correction de copies – une trentaine, payées cinq euros l'unité – en milieu d'année scolaire. Pour Sophie Venetay, secrétaire générale du SNES-FSU, cette mesure « *va dans le bon sens* ». Le SGEN-CFDT évoque une « *avancée tardive* ». Pour SE-UNSA, qui salue néanmoins cet aménagement, « *ce temps de correction aurait gagné à être plus important car il est loin de couvrir le temps nécessaire* ». Avant la réforme du bac, les enseignants corrigeaient fin juin les épreuves, à un moment où ils n'avaient plus cours. Le déroulement de ces épreuves de spécialité est une première pour cette deuxième session du « bac Blanc ». Elles avaient été remplacées par du contrôle continu l'année dernière en raison de la pandémie.

Un rouage supplémentaire dans l'organisation du baccalauréat qui n'inquiète pas les chefs d'établissement. « *Cela me paraît un compromis raisonnable* », estime Bruno Bobkiewicz, du SNPDEN-UNSA, le principal syndicat des chefs d'établissement, alors que certains représentants enseignants demandaient une semaine complète de décharge. Pour le proviseur, le nombre d'heures de cours perdues pour les élèves sera limité, les décharges se faisant sur demande. Du côté des parents d'élèves, la FCPE, par la voix de sa coprésidente Carla Dugault, accueille « *avec bienveillance* » cet arrangement, tandis que Laurent Zameczkowski, le porte-parole de la PEEP, juge les parents « *résignés, voire désabusés, par ces nouvelles heures de cours perdues pour les élèves* ».

Plus globalement, la communauté éducative s'interroge sur l'organisation de la fin d'année scolaire au lycée avec, en mai, ces épreuves d'enseignement de spécialité et les conseils de classe, puis, en juin, les épreuves de français pour les élèves de première, et celles de philosophie et le grand oral pour les élèves de terminale, ainsi que les autres oraux. « *La reconquête du mois de juin reste un*

serpent de mer. La réforme n'a pas permis de gagner des journées de cours, contrairement à ce qui avait été annoncé », affirme Franck Antraccoli, du syndicat de chefs d'établissements ID-FO. Même son de cloche du côté du SGEN-CFDT, pour qui « *les enjeux de désorganisation de la fin de l'année ne sont pas réglés* ».